**Lycée Jean-Pierre VERNANT**
21 rue du Docteur LEDERMANN
92310 SEVRES
www.lyceedesevres.com

Le 9 mars 2009

**LETTRE TRIMESTRIELLE AUX PARENTS**

**1. Les classes de 2nde**

• Le deuxième trimestre s'est arrêté à la fin de la semaine du 14 **février 2009.**
Le troisième trimestre durera 1/3 de l'année, soit 12 semaines, comme les précédentes, ce qui permettra aux élèves de conforter ou d'infléchir positivement les propositions provisoires d'orientation, qui ont été remises aux élèves avec leur fiche de dialogne et que vous devez signer et remettre au professeur principal.
Les conseils de classe du 3ème trimestre, avec les demandes définitives des familles et les propositions définitives des conseils de classe, se dérouleront au **entre les 11 et 17 juin** selon un calendrier imposé.
D'ici là et quelle que soit la proposition provisoire du conseil de classe du 2ème trimestre, vous devez inciter vos enfants à construire leur projet d'orientation. Une rencontre consacrée exclusivement aux cas d'orientation délicats à résoudre aura lieu **le jeudi 9 avril** avec le professeur principal. Si votre enfant est concerné, vous êtes destinataire d'un courrier avec cet envoi.

**2. Les classes de Première**

- Les Travaux Personnels Encadrés (T.P.E.) seront évalués le mercredi 25 mars dans le cadre de l'épreuve obligatoire du Bac **(les cours de 1ère seront supprimés le 25 mars)** . Les Notes obtenues après commission académique d'harmonisation ne seront pas communiquées aux élèves par le lycée mais par le service des examens en juillet, en même temps que les notes de toutes les épreuves anticipées. Seuls les points au-dessus de la moyenne compteront pour le bac 2010, sans rattrapage possible.
  Depuis fin janvier, les élèves de première gnérale n'ont plus de TPE à leur emploi du temps.

- Calendrier des épreuves anticipées du baccalauréat en 1ère générale et technologique :
- Les épreuves écrites ont lieu **lundi 22 juin pour le français, le vendredi 19 juin pour l'épreuve de mathématiques en L, le mercredi 24 pour l'enseigement scientifique en L et ES.**
  - Les épreuves orales de Français (toutes séries) se dérouleront entre le **25 juin et 2 juillet 2009 inclus.**
  - Toutes les épreuves écrites se dérouleront au lycée. Pour les épreuves orales, les centres de jury ne sont actuellement pas connus. Ils seront précisés aux élèves sur leurs convocations que le lycée leur remettra fin mai.

**3. Les classes de Terminale**

- La période de choix par les élèves de leur orientation post-baccalauréat se terminera sur APB le **20 mars.**
- Le classement des voeux saisis **jusqu'au 20 mars peut se faire jusqu'au 6 juin** . Il convient d'anticiper ce classement aux alentours du 20 mai. Les élèves ne recevront pas d'avis des commissions de sélection qui se tiennent dans les établissements demandés et découvriront les réponses sur le site internet www.admission-postbac.fr, quand ils se connecteront : obligatoirement entre **le 9 juin et le 12 juin** pour la première vague, entre le **23 et 26 juin** pour la deuxième vague, entre **14 et 17 juillet** pour la troisième vague.
- Tous les élèves doivent valider un avis sur APB **entre le 9 et le 12 juin.** L'opération est placée sous la responsabilité des élèves.
- En terminale S, l'épreuve d'évaluation des capacités expérimentales en sciences physiques et SVT fait partie intégrante del 'épreuve finale. Elle est notée 4 points sur 20 dans chacune des

../...

deux matières. L'évaluation aura lieu au lycée **fin mai/début juin**. Elle est obligatoire, comme toute épreuve d'examen, sans modification possible de date.

- En terminale STG, le nouveau bac comporte une partie d'évaluation des langues 1 et 2 en contrôle continu en cours de formation (organisée au lycée) et une partie en examen terminal. L'épreuve pratique, elle aussi nouvelle, sera précédée, fin avril/début mai, d'une épreuve pratique « blanche » afin d'entraîner les élèves.
- Le calendrier du bac général et technologique est le suivant : le bac écrit commencera le **jeudi 18 juin**. La fin des oraux de contrôle est prévue le **vendredi 10 juillet**. Toutes les épreuves écrites se dérouleront au lycée. Les épreuves orales se dérouleront dans les centres de jury actuellement non précisés, signalées sur les convocations remises aux élèves fin mai.
- Les épreuves facultatives de langues devraient se dérouler **à partir du 4 mai**, dans d'autres établissements. Les cours s'arrêtent dès que les épreuves sont passées.
- Les épreuves pratiques de STG commencent vers la **mi-mai 2009.**
- L'OIB se déroulera, pour l'écrit, **au lycée le mardi 9 et le mercredi 10 juin**
- Les épreuves des BTAA et BTMM se dérouleront au lycée **à partir du 8 juin.**
- Les dossiers de demande de bourses pour l'enseignement supérieur sont à constituer maintenant

### 4. Procédures générales de réinscription

- Tous les élèves du lycée (hors Terminale) devront se réinscrire en juin en choisissant leurs séries, options, spécialités. Les documents préparatoires à ces réinscriptions leur seront fournis en mai. Le calendrier fourni **sera impératif**. Les réinscriptions se dérouleront entre **le 11 et le 23 juin**.
- Les élèves de seconde qui seraient amenés à doubler leur classe seront traités comme les élèves venant de 3ème, dans le cadre de la procédure automatisée d'affectation des élèves de troisième (AFFELNET). Ils seront informés en temps utile des procédures à accomplir.
  **Les élèves non ré-inscrits à la date fixée le seront à la rentrée dans la limite des places disponibles. Ils *prennent* le risque de n'être affectés nulle part.**
- Une procédure spécifique sera mise en place pour les élèves de Terminale qui échoueraient au bac et souhaiteraient se réinscrire (prévoir d'ores et déjà la date **du 10 et du 11 juillet**, une fois tous les résultats connus). Le doublement dans le lycée d'origine est de droit, **dans la limite des places disponibles.**
- **Pour tous : Aucune ré-inscription ne se fera par correspondance. L'élève peut être représenté.**

### 5. Fin des cours :

Compte tenu de la date du baccalauréat, les cours du 2nd cycle seront suspendus le **lundi 15 juin soir** pour les élèves de 2nde ; **le samedi 13 juin midi** pour les classes de 1ère et terminale
Le service de demi-pension fonctionnera jusqu'au **jeudi 2 juillet.**

### 6. Manuels scolaires :

Les élèves ont reçu gratuitement à la rentrée un certain nombre de manuels qu'ils devront rendre impérativement, selon un planning précis, qui conditionnera leur ré-inscription. Pour les élèves de Terminale, le lycée compte sur leur sens de la solidarité et leur communiquera des dates auxquelles ils devront remettre leurs livres.
La responsabilité civile des parents ou des élèves majeurs est susceptible d'être engagée sur le fondement des articles 1880 et 1884 du code civil, en cas de perte ou de dégradation des manuels. Le conseil d'administration a voté les tarifs des remboursements demandés.

### 7. Changement d'établissement

Certains élèves peuvent devoir changer d'établissement pour suivre une voie qui n'existe pas au lycée. D'autres sont amenés à déménager.D'autres amenés à doubler leur seconde, devront retourner dans leur lycée de secteur. Les élèves doivent prendre contact très tôt avec leur CPE qui les informera des procédures à suivre, quelquefois très contraignantes. Les démarches officielles sont toujours faites par le lycée et non par les familles elles-mêmes, qui peuvent prendre, éventuellement, des contacts avec les lycées souhaités.

La Proviseure,
P. FLOUCH